



BFM Conseil

Sarl au capital de 8 000 € - RCS Versailles 520 886 797 000 15

Siège social : 19 rue du Maréchal Foch 78630 Orgeval

Tél : 01.39.75.51.43 - E-mail : orgeval@laforet.com

Ventes

Honoraires de transaction (Hors cas particulier* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Plafond Honoraires HT	Plafond Honoraires TTC
Jusqu'à 170 000 €	7 500 €	9 000 €
Au-delà de 170 000 €	4,16 % du prix net vendeur	5,00 % du prix net vendeur
Vente terrain	5,83 % du prix net vendeur	7,00 % du prix net vendeur
Vente parking / box	8,33 % du prix net vendeur	10,00% du prix net vendeur

Ces honoraires sont à la charge du vendeur. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations

Plafond Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
 - 8 € TTC ou 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire selon la localisation du bien (zones définies par décret n°2014-890 du 01/08/2014)
- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail, entremise et négociation :**
 - 8 % TTC soit 6,66 % HT du loyer annuel hors charges à la charge du bailleur et ne pouvant être inférieur au montant payé par le locataire.
- **Etat des lieux d'entrée :** selon devis avec un maximum de 3 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Commerciaux et professionnels:

2 mois de loyer HC à la charge du locataire

Base TVA 20%